



# L'Atelier des Copains CO-OP Ltée

1710, Route 205 Est, Saint-François N.-B. E7A 1P8  
Tél.: (506) 992-2739 / 992-0102 • Fax: (506) 992-1559



Lundi 27 juillet 2020,

Village de Lac Baker  
A/s : Conseil municipal  
5442 rue Centrale  
Lac Baker, NB  
E7A 1H7

Chers membres du Conseil,

Tout d'abord, je tiens, au nom de L'Ateliers des Copains Co-op Ltée à féliciter les citoyens de votre municipalité pour la qualité du recyclage dont ceux-ci font preuve.

Quelques ajustements sont nécessaires afin de corriger quelques petites lacunes.

Ce n'est pas tous les contenants de plastiques qui sont approuvés au centre de tri, mais seulement certains portant des numéros spécifiques. Il arrive qu'on retrouve d'autres matières plastiques qui ne se trouvent pas sur la liste (vous pouvez consulter la liste que la CSRNO présente sur son site web).

Comme vous aurez pu le constater, sur votre affiche concernant le recyclage, il n'est pas mentionné que les sacs de plastique sont permis comme matière recyclable parce que ceux-ci ne le sont pas.

Puisque les citoyens placent leurs matières recyclables dans des sacs, plusieurs croient que tous les sacs de plastique sont permis alors qu'ils devraient être placés directement à la poubelle.

Ensuite, tous les sacs demandent d'avoir un ou des employés affectés à l'ouverture de tous les sacs avant de faire la séparation des matières. Cette opération peut être évitée lorsque les matières sont déposées librement dans des bacs à cet effet.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons de mettre en place un système de bacs bleus à cet effet pour la collecte porte-à-porte. Ainsi vous faciliteriez la gestion de la réception et du tri des matières recyclables provenant de votre municipalité.

Ainsi, nous vous demandons de procéder à ce changement aussitôt que possible, car la méthode des sacs clairs bleus ou autres types de sacs ne sera plus accepté à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Nous vous remercions de comprendre notre demande afin de faciliter notre gestion de vos matières recyclables.

Veuillez, Messieurs et Madame les membres Conseil, accepter nos plus cordiales salutations.

Francis Bérubé  
Directeur général par intérim

CC. : CSRNO